

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE – Année 2024/2025

PJ à déposer \*Etudiant.e autorisé.e à redoubler en M1 ou en M2 MEEF ou en DU\*

- 1 – Copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- 2 – Photo d'identité au format carte d'identité ou passeport
- 3 – Prévoir l'attestation de la CVEC à obtenir sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 4 – La notification autorisant le redoublement en M1 MEEF ou en M2 MEEF ou en DU
- 5 – L'attestation de responsabilité civile valable pour l'année universitaire ou portant la mention par tacite reconduction (*sauf pour le contractuel alternant*)
- 6 - Le relevé de notes du M1 MEEF ou M2 MEEF ou en DU portant le résultat AJ (délibéré par le jury)
- 7 – Si concerné.e :
  - Document de la commission « sport haut niveau »
  - Justificatif 2024 2025 autre établissement de l'université fédérale de Toulouse
  - Notification d'attribution conditionnelle de bourse 2024 2025
  - Autorisation AVANT la période de CESURE ou l'autorisation APRES la période de CESURE

24 heures après l'inscription administrative en ligne et la création et/ou l'activation de votre compte ENT, le *certificat d'inscription* et le cas échéant le *justificatif du paiement par CB* sont téléchargeable.

Le dossier *complété en ligne est contrôlé administrativement à la rentrée. A l'issue de ce contrôle :*

- Si votre *carte MUT toujours valide*, la vignette 2024 2025 à coller sur la carte vous sera remise après la rentrée
- Si votre *carte MUT non valide*, la nouvelle carte vous sera remise après la rentrée
- Si carte *MUT perdue*, suivre la procédure sur le site de l'INSPE : <https://inspe.univ-toulouse.fr/accueil/navigation/scolarite/carte-etudiant/>

Pour toute information relative à la procédure d'inscription : [inspe.scolarite@univ-tlse2.fr](mailto:inspe.scolarite@univ-tlse2.fr).

**TRES IMPORTANT** : La carte MUT permet l'accès à la restauration, à la médiathèque. L'accès à l'ENT est activé le lendemain de l'inscription administrative et après avoir activé votre compte ENT <https://www.univ-tlse2.fr/se-connecter-a-l-environnement-numerique-de-travail-ent--259079.kjsp>